

**Reconstruire la pêche mondiale dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015**  
**Manifestation parallèle**  
**Assemblée du FEM, mai 2014, Cancun (Mexique)**

La surpêche est l'une des plus grandes menaces qui pèsent sur la santé des océans et leur contribution au développement socioéconomique, à la sécurité alimentaire et à la nutrition, à la création de moyens de subsistance et à l'harmonie mondiale. Alors que la consommation de poisson ne cesse d'augmenter, de nombreuses pêcheries ont une production inférieure à leurs capacités, problème qui ne fera qu'empirer si rien n'est fait pour inverser la tendance à la surexploitation des zones de pêche.

Les participants à cette manifestation parallèle examineront les actions et les éléments catalyseurs nécessaires pour transformer la pêche mondiale, ainsi que le rôle du FEM dans ce processus.

**Contexte**

L'un des principaux facteurs qui accélèrent la dégradation du milieu marin, notamment la surpêche et la perte d'habitat, est l'incapacité des institutions d'assurer l'exploitation durable des ressources naturelles peu abondantes et l'accès à ces ressources. Le problème est exacerbé par l'incapacité de laisser jouer les forces du marché pour absorber les coûts économiques de la dégradation des écosystèmes et du non-respect par certains États de leurs obligations nationales et internationales en matière de gouvernance. À l'échelle mondiale, les pertes économiques imputables aux modes de pêche non viables seraient de l'ordre de 50 milliards de dollars par an, soit une valeur actuelle nette de 2 200 milliards de dollars<sup>1</sup>. La mauvaise gestion est aggravée par le fait que le secteur reçoit entre 15 et 30 milliards de dollars de subventions publiques annuelles, ce qui accélère son déclin. Les systèmes de gestion sont souvent affaiblis par le manque de ressources et les contraintes institutionnelles. Les décisions sont généralement prises sur la base d'études scientifiques insuffisantes, voire même inexistantes, ce qui explique les déficiences des systèmes de gestion.

La situation est particulièrement préoccupante dans le secteur de la pêche artisanale, qui représente plus de la moitié des captures dans les pays en développement, et où 90 à 95 % des quantités débarquées sont destinés à la consommation locale.

Les entités du secteur privé – petites, moyennes et grandes entreprises – ont un rôle essentiel à jouer pour changer radicalement d'orientation et évoluer vers un modèle de gestion durable des pêcheries en suivant une approche intégrée et en utilisant des points d'entrée spécifiques dans la chaîne d'approvisionnement.

**Une vague d'opportunités**

L'idée d'évoluer vers des modes de pêche viables ayant le vent en poupe, il est impératif de saisir cette occasion et d'en tirer le meilleur parti. Des réformes prometteuses commencent à être mises en place aux niveaux national et régional. Les institutions internationales et régionales sont de plus en plus nombreuses à adopter les principes d'une approche écosystémique de la gestion des pêches. À travers le monde, on observe une évolution vers un régime d'accès fondé sur différents types de droits d'utilisation. Plusieurs grandes fondations et entités privées font œuvre de pionniers en investissant dans des initiatives visant à réduire l'asymétrie de l'information et le risque. Plusieurs gros acheteurs de produits de pêche ont acquis des protocoles qui privilégient les modes de pêche viables. Les compagnies de pêche de toutes tailles commencent à prendre conscience de ce qu'il est possible d'accomplir lorsque les pêcheurs participent à la planification et à la gestion. Cette évolution semble inexorable et irréversible, en grande partie parce qu'elle incitera à investir dans les pêcheries, à récupérer le manque à gagner et à faire en sorte que les écosystèmes soient assez sains pour contribuer au bien-être des générations futures.

FEM-6 est une occasion d'amorcer une mutation fondamentale en faveur d'une gestion des pêches intégrée, inclusive et viable d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur. FEM-6 poursuivra la stratégie consistant à expérimenter et à passer à l'échelle supérieure, l'accent étant mis sur les mesures suivantes :

---

<sup>1</sup> Arnason et al., 2008. Sunken Billions, Banque mondiale et FAO.

- Renforcement des politiques, lois et règlements qui régissent le secteur de la pêche, de façon à tenir compte des impératifs de viabilité sur le plan social et économique ;
- Amélioration des capacités des pays qui pratiquent la pêche, des organes de gestion régionaux et des communautés en matière de gestion durable des pêcheries et des composantes de l'écosystème dont celles-ci sont tributaires ;
- Promotion des partenariats public-privé qui permettent l'investissement responsable dans les modes de pêche viables et le développement durable.

#### **Format**

Les participants à cette manifestation parallèle examineront les actions et les éléments catalyseurs nécessaires pour transformer la pêche mondiale, ainsi que le rôle du FEM dans ce processus, en traitant les questions suivantes :

- Comment faire en sorte que les modes de pêche écologiquement viables soient la norme et non l'exception ;
- Le rôle du FEM dans la transformation du secteur de la pêche et les enseignements tirés à ce jour ;
- Comment le partenariat du FEM peut-il aider à surmonter les obstacles à l'adoption de modes de pêche viables ; et
- Le rôle du FEM comme catalyseur du changement.

Un débat entre quatre ou cinq intervenants sera dirigé par un animateur charismatique :

- Les intervenants présentent leurs vues respectives (4 minutes accordées à chacun par l'animateur, soit une durée totale de 20 minutes)
- L'animateur adresse des questions spécifiques aux membres du Panel (3 minutes par réponse aux questions communiquées à l'avance, soit 15 minutes au total) ;
- L'animateur adresse les questions des participants aux membres du groupe ; et
- L'animateur récapitule les messages clés (6 à 8 minutes).

Durée totale : 50 minutes plus questions des participants et réponses du Panel.